



VARENNES

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION**

**Règlement 708-3 modifiant le règlement de lotissement numéro 708 afin de réviser certaines normes applicables pour la planification de voies de circulation**

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 7 décembre 2020.

Ce règlement est entré en vigueur à la date de l'émission du certificat de conformité de la MRC de Marguerite-D'Youville soit le 21 janvier 2021.

Donné à Varennes, ce 26 janvier 2021.

*Le directeur des Services juridiques et greffier,*

Me Marc Giard, OMA